



J'ÉVALUE LA SITUATION

< RETOUR
À ABORDER

CONTINUER >
VERS AGIR

Pour aider correctement ces patientes, l'évaluation des risques, des ressources, des besoins et des préoccupations de ces femmes est capital. La situation n'est pas figée et devra donc être réévaluée régulièrement au fil des consultations.

a J'évalue les risques

- La sécurité immédiate
- La santé mentale
- La santé et la sécurité des enfants
- La capacité à exercer le rôle de parents

b J'évalue les ressources

c J'évalue les besoins et les préoccupations de la patiente

≥ EN BREF

Pour aller plus loin : J'évalue la motivation au changement

a — J'évalue les risques

L'évaluation des risques concerne la patiente et ses enfants.

Elle concerne la sécurité (le risque immédiat de nouvelles violences graves et d'homicide), la santé mentale et la capacité à exercer le rôle de parent.

LA SÉCURITÉ IMMÉDIATE : Est ce qu'il existe un risque élevé de blessures graves, d'homicide ?

* Pour commencer, la propre perception de la patiente concernant sa sécurité est très importante. Si elle s'estime en danger, il faut prendre en compte ses craintes et faire le nécessaire pour la protéger.

* Si elle ne s'estime pas en danger, c'est le moment de poser des questions pour évaluer sa sécurité. Les réponses de la patiente, la présence d'indicateurs de risque et le jugement du médecin sont des approches complémentaires pour cette évaluation.

Ces patientes ont tendance à minimiser la gravité de la situation. Cette évaluation peut leur permettre de s'approprier une vision plus réaliste de la situation.

* Voici les questions pour évaluer rapidement la sécurité immédiate :

Vous sentez-vous en sécurité pour rentrer chez vous aujourd'hui?

Que pensez-vous de votre sécurité ?

De quoi avez-vous besoin pour vous sentir en sécurité ?

La violence physique s'est elle produite plus souvent ou s'est-elle aggravée dans les 6 derniers mois ?

Votre (ex)partenaire a-t-il déjà utilisé une arme ou vous a-t-il déjà menacée avec une arme ?

Est-ce qu'il y a une arme à la maison ?

Êtes-vous déjà allée à l'hôpital à la suite d'un acte violent ?

Votre (ex)partenaire essaie-t-il de contrôler tous les aspects de votre vie? (exemples: surveillance/restriction/interdiction des déplacements en dehors du domicile, de l'utilisation des moyens de communication (téléphone, mail, réseaux sociaux...), de l'accès à l'argent, de la pratique d'une religion, de l'exercice d'une activité professionnelle ou scolaire etc...)

* Récapitulatif des indicateurs de risque :

1. Escalade des violences

Un contrôle est exercé par le partenaire sur la plupart ou toutes les activités quotidiennes

Les épisodes de violence se produisent également en dehors du domicile

La fréquence et la gravité des violences physiques s'intensifient au fil du temps

La patiente déclare subir des violences sexuelles de la part de son partenaire

Son partenaire a également des comportements violents à l'égard des autres, notamment des enfants

2. Antécédents

La patiente a déjà signalé des lésions graves et/ou très graves

Des actes de violence se sont produits pendant la grossesse de la patiente

La patiente a déjà tenté de se suicider ou a souffert de dépression

3. Projet ou contexte de séparation

La patiente projette de quitter son partenaire ou de divorcer dans un avenir proche

Son partenaire dit qu'il ne peut pas vivre sans elle et affirme qu'il la suivra et la harcèlera même après la séparation

4. Menaces de la part de l'auteur de violences

Le partenaire a tenté de l'étrangler ou l'a menacée avec une arme ou un objet dangereux

Le partenaire menace de la tuer et/ou de tuer les enfants et/ou de se suicider

Le partenaire a menacé les ami(e)s et parent(e)s de la patiente

5. Crainte pour sa vie

La patiente déclare avoir peur pour sa vie

6. Autres

Son partenaire abuse d'alcool ou de drogues, notamment de celles qui aiguissent la violence et l'agressivité (cocaïne, amphétamines)

Son partenaire sait que la patiente a cherché ou demandé une aide extérieure

Il y a des armes, notamment à feu, facilement accessibles à la maison

Plus il y a d'indicateurs présents, plus le risque léthal est élevé.

* Résultats de l'évaluation:

→ Il existe un risque pour sa sécurité immédiate : Informer la patiente de ce risque puis discuter avec elle des différentes options à envisager selon le niveau d'insécurité : chercher un hébergement d'urgence ou chez l'entourage, faire un *signalement pour une protection judiciaire en urgence* en cas de risque élevé, établir un *plan de sécurité* en urgence dans les autres cas.

→ La patiente semble en sécurité : le plan de sécurité peut être brièvement expliqué puis détaillé lors de la prochaine consultation.

LA SANTÉ MENTALE : Est-ce qu'elle présente des signes de dépression, *des signes d'état de stress post traumatique*, un risque suicidaire élevé ?

LA SANTÉ ET LA SECURITÉ DES ENFANTS

* Recueillir la perception de la mère et de l'enfant, lorsque son âge le permet, sur les répercussions des violences et les risques encourus par l'enfant est essentiel.

La santé mentale et physique, le développement cognitif et scolaire, et le fonctionnement social de l'enfant peuvent être altérés (*conséquences sur la santé des enfants*).

De plus, ces enfants sont plus à risque d'être des victimes directes de maltraitance.

- Vos enfants ont-ils été témoins de la violence conjugale (sous toutes ses formes) ?

- Votre (ex)partenaire a-t-il frappé les enfants ? Existe-t-il chez eux des blessures ou des marques de celles-ci ?

- Vos enfants ont-ils tenté d'intervenir pour vous protéger contre votre (ex)partenaire ?

* Au terme de cette évaluation, plusieurs décisions pourront être prises concernant la protection et la prise en charge médicale des enfants

- *Protéger les enfants*

- *Pour en savoir plus sur l'enfant exposé aux violences conjugales*

LA CAPACITÉ À EXERCER LE RÔLE DE PARENT

Le fait de subir des violences peut avoir un impact sur la parentalité pour plusieurs raisons : une santé physique et mentale altérée du fait des violences, des conditions de vie stressantes et des stratégies de survie.

Exemples de questions :

Avez-vous déjà frappé vos enfants ou avez-vous déjà eu peur de le faire ?

Savez-vous quels sont les types d'aide dont vous pouvez disposer dans ce cas ?

En cas de difficultés, la patiente doit être aidée. *Un soutien à la parentalité peut être proposé.*

b — J'évalue les ressources

Le soutien social est important chez ces patientes pour améliorer leur bien-être. L'isolement et l'absence de ressources financières sont aussi des obstacles au changement. Il est donc essentiel d'évaluer :

* Qui sont les personnes ressources ?

A-t-elle un membre de sa famille, un ami, un voisin ou une personne de confiance dans son entourage à qui elle peut parler de sa situation ? qui pourrait l'héberger en cas d'urgence? qui pourrait l'aider financièrement en cas de besoin ?

* Quelles sont ses ressources financières ?

c — J'évalue les besoins et les préoccupations de la patiente

L'objectif est d'aider la patiente à formuler une demande de soutien qui soit la sienne. La prise en charge multidisciplinaire repose sur le respect des choix de la patiente et doit répondre au mieux à ses besoins et ses préoccupations physiques, émotionnels, économiques et sociales. En effet, aider la patiente à faire face à ses besoins pratiques lui permet de mieux affronter ses besoins émotionnels. Tout comme l'aider à faire face à ses besoins émotionnels lui permet de mieux prendre en charge ses besoins pratiques.

Ses besoins et préoccupations sont identifiés au fil des consultations. Ils évoluent dans le temps et sont différents pour chaque patiente. Les techniques *d'entretien motivationnel* sont un bon outil

pour cette évaluation.

**Pour aller plus loin :
j'évalue la motivation au changement**

...

En Bref :



Voir la Bibliographie



Telecharger l'article au format .pdf

**< RETOUR
À ABORDER**

**CONTINUER >
VERS AGIR**